

Bénéficiaires de l'AME, de l'API,
de l'ASS, de la CMUC, du RMI

75%

**DE RÉDUCTION
SUR LE PRIX
CARTE ORANGE**

 **île de France**

LES TRANSPORTS, PRIORITÉ DE LA RÉGION

POUR QUI ?

Les bénéficiaires :

- de l'**AME** (aide médicale d'Etat) et les membres de leur foyer
- de l'**API** (allocation parent isolé)
- de l'**ASS** (allocation de solidarité spécifique)
- de la **CMUC** (couverture maladie universelle complémentaire) et les membres de leur foyer
- du **RMI** (revenu minimum d'insertion)

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Vous appelez le **0800 948 999** (appel gratuit) pour demander la **Carte Solidarité Transport**. Elle est gratuite.

Au téléphone, une personne vous explique tout et vous envoie **un formulaire à remplir**.



Vous renvoyez votre formulaire et recevez votre Carte Solidarité Transport par courrier au bout de 3 semaines.



Muni de votre Carte Solidarité Transport, vous vous rendez au guichet habituel pour y acheter votre coupon de transport hebdomadaire ou mensuel à **75% de réduction**.

Vous avez déjà la carte CST ?



Allez directement au guichet acheter votre coupon